

**SYNDICAT DES DEPARTEMENTS DE PARIS ET DES HAUTS-DE-SEINE  
POUR LA GESTION DES PARCS DES SPORTS DE PUTEAUX ET ANTONY**

-----  
Secrétariat du syndicat : Ile de Puteaux - 92800 Puteaux  
Tel :01-41-38-34-00 - Fax :01-41-38-34-18

**PIECES A JOINDRE POUR UNE PREMIERE DEMANDE**

1. Le formulaire de première demande dûment rempli
2. Pour les groupements associatifs :
  - les statuts de l'association pour les groupements associatifs
  - le récépissé de déclaration de l'Association à la Préfecture
  - l'extrait de la parution au Journal Officiel
  - pour les associations agréés par le Ministère de la jeunesse et des sports :  
une copie de l'agrément
3. Pour les autres groupements sportifs :  
Tout document descriptif permettant de connaître le statut du groupement
4. L'attestation d'assurance en responsabilité civile du groupement
5. Peuvent être également joints tous les documents descriptifs permettant une meilleure connaissance de l'association (activités, effectifs de licenciés et de non licenciés par discipline, sexe et catégorie d'âge, école de jeunes, résultats sportifs etc...)

**IMPORTANT POUR TOUTES LES ASSOCIATIONS**

Il est nécessaire de prévenir par écrit le Syndicat Interdépartemental (adresse ci-dessus) de tout changement concernant l'association (adresse, responsable, correspondant...) dès que ce changement intervient, que ce soit au début de la saison sportive ou au cours de l'année, et de lui adresser les justificatifs correspondants.